

MÉMO ORGANISER UN ÉVÈNEMENT ÉCO-RESPONSABLE

Les bons réflexes pour bien gérer vos déchets



1. Louez des bacs.



Des bacs sont disponibles à la location pour votre manifestation :

- ➔ 35 € de frais de mise à disposition des bacs (livraison comprise)
- ➔ La collecte des déchets est facturée séparément selon les quantités collectées.

Pensez à réserver vos bacs **plusieurs semaines avant votre événement.**

2. Facilitez le tri.



Le Pays de Mortagne prête gratuitement du matériel de pré-tri :

- ➔ Sacs jaunes
- ➔ Supports de sacs
- ➔ Signalétique de tri
- ➔ Chasubles identifiant les référents du tri sur place

Des points de tri bien identifiés permettent d'améliorer la qualité du tri et de réduire les erreurs.

➤ Envoyez votre demande à : gestion-dechets@paysdemortagne.fr en précisant, la nature de l'évènement, le lieu, la date, les coordonnées de la personne référente et l'adresse de facturation.

3. Dites stop au jetable.

Le syndicat de traitement des déchets TRIVALIS propose la location de vaisselle lavable :

- ➔ Gobelets
- ➔ Bols alimentaires



➤ Déposez votre demande sur trivalis.fr/tldf/contenants-reemployables/



➤ Scannez-moi ! pour vous en savoir plus sur la location de vaisselle lavable.



Le saviez-vous ?

Trivalis propose également une aide financière pour la location de vaisselle traditionnelle.

➤ Rendez-vous sur trivalis.fr/tldf/demande-partenariat-vaisselle/

ASTUCES

POUR RÉDUIRE ET MIEUX TRIER VOS DÉCHETS



- Préférez la vaisselle réutilisable.
.....
- Achetez en grands conditionnements.
.....
- Évitez les produits à usage unique.
.....
- Installez plusieurs points de tri visibles.
.....
- Donnez ou réutilisez les surplus alimentaires et le matériel.
.....
- Communiquez auprès des bénévoles et des participants sur les consignes de tri.
- Constituez une équipe de bénévoles dédiée au tri des déchets et à la sensibilisation des participants

Ensemble, faisons de nos manifestations des événements plus propres et plus responsables !



CHECK-LIST DE L'ORGANISATEUR



- ☐ Réserver les bacs
- ☐ Réserver le matériel de pré-tri
- ☐ Réserver la vaisselle lavable auprès de Trivalis ou d'autres loueurs
- ☐ Informer les bénévoles des consignes de tri (*prévoir des référents sur place le jour-J*)
- ☐ Prévoir le nettoyage et le rangement du matériel



UN DOUTE ?

UNE QUESTION ?

Vous pouvez contacter le service de gestion des déchets.

SERVICE GESTION DES DÉCHETS

Tél : 02 51 63 69 29

gestion-dechets@paysdemortagne.fr

www.paysdemortagne.fr

**Pays de
Mortagne**

